



## Changement de garde après divorce

Par **sandlaube**, le **29/05/2010** à **10:31**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 3 ans, à l'amiable et nos deux enfants étaient en garde alternée, jusque maintenant.

Mon ex mari quitte la région, nous devons donc revoir le mode de garde, sur lequel nous sommes tout à fait d'accord (aussi bien sur la garde que sur la pension). Devons nous repasser devant le juge? Si oui, quelle est la démarche à faire? Sinon, comment devons nous rédiger le papier d'accord pour qu'il soit valable au yeux des impôts et des différents organismes (dont mon comité d'œuvres sociales) qui me demande de justifier du mode de garde?

Je vous remercie